

ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYSIENS ET PHYSIENNES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN D'EXERCICE PROFESSIONNEL (EEP)

(L'EEP doit être réussi dans les deux ans suivant l'approbation de la demande de certification.)

NOM DE FAMILLE _____ PRÉNOM(S) _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ PAYS _____

TÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIE _____ COURRIEL _____

J'ai été informé que le Comité de certification professionnelle a approuvé ma demande de certification professionnelle, sous la condition que je réussisse l'examen d'exercice professionnel (EEP) ou que j'en sois exempté.

Je présente une demande d'inscription à l'examen d'exercice professionnel (EEP)*. Je comprends que cet examen est d'une durée de trois heures, qu'aucune documentation n'est permise, et qu'il sera surveillé par le Comité de certification professionnelle de l'ACP. Les requêtes décideront de la fréquence à laquelle l'EEP sera offert, mais il est proposé qu'il soit offert au moins une fois par année (en avril ou mai) dans des centres d'importance à travers le Canada. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à l'un de ces centres, il sera peut-être possible de trouver un endroit qui conviendrait mieux.

Je comprends que j'aurai les résultats de l'examen le plus tôt possible après son achèvement. J'ai le droit d'en appeler de la décision au cours des quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'envoi de l'avis de la décision. Un Comité d'appel des demandes de certification de l'ACP, présidé par un directeur de l'ACP ou par un membre du conseil exécutif de l'ACP, examinera votre demande. Le comité pourrait vous demander de fournir des renseignements supplémentaires ou de présenter des déclarations orales ou écrites. La décision de ce comité est finale.

JE SOUHAITE ACQUITTER LES FRAIS D'INSCRIPTION DE 50 \$ (plus TPS et TVH) par :

(Frais annulé si soumis avant le 30 juin 2006) chèque / mandat-poste (ci-joint) Visa Mastercard

Numéro de carte _____

Date d'expiration _____

Titulaire de la carte _____

Signature _____ Date _____

* L'objectif de l'EEP n'est pas de tester les habiletés en physique en soi, mais plutôt de mesurer les habiletés à communiquer des requérants dans des environnements techniques et non-techniques, leur capacité à appliquer la pensée quantitative lors de situations non-académiques et non-spécialisées, leur aptitude au raisonnement et l'argumentation méthodiques et leur compréhension des fondements de l'éthique professionnelle.

** Pour tout requérant désirant faire l'examen à un endroit situé à l'extérieur du Canada, le requérant doit faire parvenir le nom, et toute information pertinente, d'une personne détenant un poste de direction supérieur ou de professeur(e) et qui est prête à agir en tant que surveillant(e) pour cet examen hors Canada. Le Comité de certification professionnelle fera tout en son pouvoir pour satisfaire les requêtes de ce genre, mais ce ne sera pas toujours possible. Des frais nominaux pour coordonner les examens à l'extérieur du Canada peuvent être applicables.